

## **Comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) de la Ville de Grenoble** **Compte-rendu de la réunion du lundi 17 septembre 2018**

### Présents :

*Ville de Grenoble* : Éric PIOLLE, Maire de Grenoble ; Élisabeth MARTIN, première adjointe au Maire en charge du parcours éducatif ; Fabien MALBET, adjoint aux écoles ; Marina GIROD DE L'AIN, adjointe au Maire en charge de l'Évaluation des Politiques Publiques et Prospective ; Mondane JACTAT, adjointe au Maire en charge de la Santé ;

*Éducation Nationale* : Frédérique TOGNARELLI, Inspectrice de l'Éducation Nationale adjointe ; Annick MANIN-MARZO, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Grenoble 1 ; Fabienne VERNET, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Grenoble 2 ; Sophie SCHNOEBELEN, directrice de l'école élémentaire Bâtière ;

*Parents d'élèves* : Elisabeth BENKIMOUN, parent d'élève déléguée du secteur 4 ; Nada LIAZOULI MURPHY, parent d'élève déléguée du secteur 1 ; Nathalie HERAUD, parent d'élève déléguée du secteur 3 ; Fabien JOURNET, parent d'élève délégué du secteur 4 ;

*Associations* : Nelly PUGNALE, présidente de l'association Les Francas 38 ; Jean-Marie PIQUEREL, directeur des ACL ; Elise JEHL, présidente Maison de l'Enfance Prémol ; Nadine GAUVIN, directrice Maison de l'Enfance Prémol ;

*Institutions* : Evelyne MARCOUX-BASTARD, CAF de l'Isère ; Robert MOULIN, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ;

*Agents Ville de Grenoble* : Aline DEPERNET, directrice générale adjointe Ville Émancipatrice ; Fabrice BEDON, directeur adjoint Education Jeunesse ; Eric THERY, directeur Action Sociale Petite Enfance ; Marie Le MOAL, cabinet du Maire ; Alexis LEHOUX, Stagiaire à la DEJ ; Alizée ANCELIN, service développement artistique et culturel-DAC ; Juliette MOREAU, responsable Observation Sociale-CCAS ; Solène NASELLI, chargée d'évaluation des Politiques Publiques ; Patrick SERIS, responsable Mission Évaluation des Politiques Publiques.

\*\*

E. PIOLLE accueille l'ensemble des participants à ce comité de pilotage du PEdT qui est un organe important pour discuter du Projet Éducatif de la Ville.

F. TOGNARELLI excuse Mme V. HENRY, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale et N. CALMON, directrice de l'école Beauvert. F. MALBET excuse P. MARTINETTO, directrice éducation jeunesse.

Après un tour de table, F. MALBET présente l'ordre du jour : une synthèse des réflexions et débats sur les rythmes de l'enfant et une présentation de l'évaluation du périscolaire du soir conduite avant l'été.

### **1/ Synthèse des réflexions et débats sur le rythme de l'enfant**

Lors du précédent comité de pilotage, la démarche globale a été présentée ainsi que les résultats de fréquentation du périscolaire. La Municipalité a ensuite conduit dans un même

temps des débats et échanges autour des rythmes et du périscolaire et une évaluation du périscolaire du soir.

Sur les rythmes, la conférence du 25 avril 2018 animée par trois chercheurs a permis de partager des connaissances sur le rythme de l'enfant en abordant les résultats scolaires (P. BRESSOUX), le rythme biologique (C. CANNARD) et la construction de l'enfant dans sa globalité (F. JESU). Les interventions ont été filmées et sont disponibles sur le site de la Ville.

Un formulaire en ligne a été mis en place qui a recueilli plus de 350 contributions. Les remarques sur les horaires d'école sont diverses, certains exprimant le souhait d'un retour à la semaine de 4 jours, d'autres demandant le maintien des horaires actuels.

Par ailleurs une pétition citoyenne demandant un vote sur les horaires d'école a été déposée sur le site de la Ville : 2000 signatures étaient nécessaires sur 6 mois pour déclencher un débat en conseil municipal. Elle a dû être retirée suite au jugement du tribunal administratif portant sur le dispositif d'interpellation citoyenne. Elle a recueilli 504 signatures en 4 mois.

7 réunions dans les secteurs ont été organisées avec une participation d'une soixantaine de personnes qui a été assez décevante. Après une présentation du dispositif d'évaluation et de débat, deux tables permettant les échanges étaient organisées, l'une portant sur la question du périscolaire et l'autre sur celle des rythmes, avec encore des positions très diverses qui se sont exprimées.

Au cours de ces débats, des pistes alternatives d'organisation de la semaine scolaire ont été évoquées :

- 4,5 jours avec école le samedi matin
- 4,5 jours avec le déplacement de plusieurs mercredis sur des jours de vacances scolaires pour libérer des milieux de semaine (mercredis vauqués), comme cela a pu être mis en place en Haute-Savoie pour 9 mercredis.

-

Ces alternatives permettent de ne pas allonger les temps d'apprentissage scolaire lors des journées d'école, ce qui est un objectif très important pour la Municipalité.

F. MALBET présente ensuite les questions relatives à l'organisation et aux horaires posées dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des familles. Cette enquête a été réalisée par un organisme indépendant avec la méthode de quota afin d'avoir un avis représentatif des familles de Grenoble autant d'un point de vue social que d'un point de vue géographique. Au total 500 familles ont été interrogées. Il en ressort :

- une forte satisfaction du périscolaire : « 91% *convient tout à fait ou plutôt à votre enfant* », 86% « *tout à fait ou plutôt pratique pour vous et votre conjoint* ».
- 69% des parents sont satisfaits ou très satisfaits des horaires (29% insatisfaits, 2% ne se prononcent pas),
- 58% souhaitent conserver l'organisation actuelle sur 4,5 jours et 42% souhaitent une organisation sur 4 jours qui allonge la journée et supprime le mercredi matin.

Il faut préciser que 20% des parents ne sont pas satisfaits des horaires et veulent revenir à la semaine de 4 jours et que 21% des parents sont satisfaits de l'organisation actuelle mais favorisent une organisation à 4 jours. Enfin 50% des parents sont satisfaits des horaires et ne veulent pas de modifications.

F. MALBET précise avoir également échangé avec les syndicats enseignants sur la question.

E. MARTIN poursuit en indiquant que l'ensemble de ces éléments montre qu'il n'y a pas de consensus au sein de la communauté éducative qui s'exprime pour un retour aux 4 jours. Elle précise que l'Éducation Nationale a été consultée et a indiqué que les scénarios alternatifs n'étaient pas envisageables. E. MARTIN propose donc de ne pas changer les horaires d'école mais qu'un travail soit fait pour travailler le rythme au sein de la journée incluant la pause méridienne.

F. TOGNARELLI explique en quoi les deux pistes envisagées sont très complexes. Elles compliqueraient très fortement l'organisation du service des enseignants et notamment la gestion des remplacements. Quand il y avait école le samedi matin, un très fort absentéisme en maternelle était constaté, de l'ordre de 35%, ce qui est contraire à l'intérêt de l'enfant car cela réduit le temps d'enseignement. Alors que l'école sera obligatoire à la rentrée 2019 dès 3 ans, le retour au samedi serait contre-productif. Les dernières années on constatait également un absentéisme en élémentaire le samedi matin de l'ordre de 20%. Enfin le samedi matin pose des difficultés d'organisation aux familles recomposées, comme aux enseignants.

Sur la réduction des vacances scolaires, l'exemple de la Haute-Savoie est très spécifique : il concerne uniquement des stations de ski où 9 mercredis sont libérés en hiver pour permettre à tous les enfants d'être au club de ski. Elle précise que toucher aux vacances scolaires ne peut se faire uniquement à Grenoble et que c'est très complexe en France, impliquant un dialogue social avec les syndicats enseignants et un impact sur le secteur touristique. 36 mercredis par an, soit 18 jours d'école reviendrait à diminuer les vacances scolaires de 4 semaines ce qui est considérable.

Un parent d'élève demande si un travail est fait pour réduire les effectifs par classe qui, quand ils sont élevés, génèrent de la fatigue, notamment en maternelle avec le bruit.

F. TOGNARELLI répond que les effectifs moyens par classe en Isère ont baissé depuis 5 ans, c'est aussi le cas à Grenoble ; en effet il y a une baisse du nombre d'élèves dans le Département et il y a néanmoins de nombreuses attributions de postes.

En outre, la fatigue doit se travailler par l'organisation des emplois du temps au sein de la semaine et de la journée d'école : organiser des activités nécessitant moins de vigilance en fin de journée ou le vendredi.

Cela dit la fatigue est quelque chose de difficile à mesurer, en partie subjective, l'apprentissage est fatigant, mais c'est aussi stimulant et motivant pour les enfants.

C'est aussi dans le cadre du PEDT qu'il faut travailler à une bonne organisation des différents temps d'accueil du matin à la fin de la journée, en incluant la pause méridienne.

R. MOULIN, DDEN, tient à saluer la qualité de l'enquête réalisée auprès des familles, qui est une étude sérieuse. Elle révèle une adhésion et de nombreuses contradictions. Il envisage une publication nationale sur ce qui a été fait à Grenoble. Il regrette qu'aucune évaluation n'ait été faite par le Ministère. Les rythmes actuels sont bénéfiques aux enfants.

Un parent d'élève s'interroge sur le fait qu'il n'est pas tenu compte des fluctuations d'effectifs dans l'année pour déterminer le nombre de classes ; en maternelle il y a des classes à plus de 30 élèves.

F. TOGNARELLI rappelle que l'Éducation Nationale est un service public universel, qui accueille tous les enfants, ce qui implique en effet des arrivées mais aussi des départs en cours d'année. Les inspectrices sont attentives à ces variations et quand elles sont significatives, une

affectation supplémentaire est réalisée. Mais la tendance sur le département est à la diminution des effectifs par classe. Les données précises seront présentées en CTSD en octobre.

A. MANIN-MARZO précise que l'école J. Jaurès a accueilli quelques élèves de l'école Claude Bernard (école à classe unique qui a fermé à cette rentrée). Pour la rentrée 2019, une nouvelle sectorisation sera travaillée.

F. TOGNARELLI souhaite également rassurer sur le bruit dans les classes : les enfants travaillent par groupe, en atelier et dans une ambiance calme ; elle incite les parents de maternelle à assister à un temps de classe pour prendre conscience que ce temps n'est pas le même que ceux à l'entrée et la sortie d'école, souvent plus agités.

F. MALBET rappelle que le seuil d'ouverture de classe est différent en élémentaire (27,5) et en maternelle (32) et qu'il peut y avoir temporairement un effet de seuil (des classes chargées une année mais qui baissent l'année suivante quand il y a une ouverture et vice-versa).

F. MALBET souhaite recueillir l'avis des participants sur la proposition de la municipalité.

E. JEHL (présidente ME PREMOL) demande si la municipalité peut rester à 4,5 jours, notamment financièrement. E. PIOLLE répond que la semaine 4,5 jours est la référence dans le code de l'Education, les autres organisations sont des dérogations qui peuvent être demandées par le Maire. Si le Maire n'exprime pas de demande de changement ou de dérogation, l'organisation actuelle s'applique. Quant au financement, le fonds de soutien a été maintenu par l'État aux communes qui restent à 9 demi-journées.

F. TOGNARELLI confirme que le droit commun est bien la semaine de 4,5 jours. La semaine à 4 jours est une des adaptations possibles. Toute adaptation du temps scolaire demande un consensus, dans la mesure où elle déroge à la règle. La DASEN prend une décision sur les adaptations scolaires, sous réserve de disposer d'une demande du maire complétée des votes positifs de la majorité des conseils d'école, attestant d'un consensus.

J.-M. PICQUEREL s'interroge sur le plan mercredi : est-il cumulable avec le fond de soutien ? Il demande si une évaluation de la partie enseignement existe du passage à 4,5 jours.

F. BEDON répond que le plan mercredi est possible pour toutes les communes à 4,5 ou 4 jours mais ne concerne que les heures nouvelles et à certaines conditions.

E. MARCOUX-BASTARD (CAF) indique qu'une réunion d'information sur ce sujet se tiendra le 24 septembre au CNFPT.

F. TOGNARELLI précise que des travaux divers de scientifiques existent sur la question des rythmes de l'enfant mais qu'en revanche il n'y a pas eu d'évaluation nationale sur l'impact de l'organisation du temps scolaire sur les apprentissages. Elle indique que des communes rurales sont revenues à 4 jours en raison de difficultés de gestion des ressources humaines du périscolaire.

Un parent d'élève se dit satisfait que la Ville ait pris le temps, préfère maintenir l'organisation actuelle et que le périscolaire continue à s'améliorer. Elle pense que les communes revenues à 4 jours sont maintenant confrontées à une demande d'accueil le mercredi.

Un parent d'élève souligne l'inégalité entre communes et les difficultés que cela engendre : un parent peut travailler dans une commune qui a une organisation et habiter dans une commune qui a une autre organisation.

R. MOULIN souhaiterait rencontrer la DASEN pour évoquer l'argument de la gestion des remplacements, car il pense que le vivier est suffisant pour organiser les remplacements à l'échelle de Grenoble et ainsi permettre d'envisager l'école le samedi matin.

F. TOGNARELLI répond que la gestion des remplacements se fait sur un périmètre bien plus large que la Ville.

Un parent d'élève considère que la fatigue est à prendre en compte sur l'ensemble de la journée de l'enfant et demande si des études sont disponibles sur ce qui fatigue l'enfant.

F. MALBET indique que c'était l'objet notamment de la conférence de C. CANNARD en avril qui est disponible sur le site de la Ville.

E. PIOLLE répond que cela dépend aussi des enfants et de leur âge, le fait que nous ayons la même organisation entre maternelle et élémentaire interroge. Ce sont aussi les limites d'un système qui ne peut s'adapter à chacun. Il rappelle aussi que la Ville conduit un plan écoles afin de construire, réhabiliter des écoles et ainsi éviter à long terme d'avoir de trop gros groupes scolaires. Certaines écoles atteignent 20 classes à Grenoble.

R. MOULIN s'interroge sur le seuil d'ouvertures en maternelle alors que l'obligation de scolarité dès 3 ans a été annoncée pour la rentrée 2019.

F. TOGNARELLI confirme que cette année aucune classe de maternelle n'est au-delà de 31 enfants par classe et rappelle les nombreuses attributions de postes en Isère depuis 5 ans qui a fait baissé le rapport enseignant pour 100 élèves.

E. PIOLLE conclut ce premier temps, après avoir demandé à chacun de s'exprimer sur la proposition de continuer avec une organisation à 4,5 jours par semaine. Il constate qu'il y a consensus des membres du comité de pilotage pour s'accorder pour le maintien des horaires actuels d'école ; la Ville de Grenoble renouvellera donc son PEdT pour les trois années à venir sans changement horaires.

## **2/ Présentation de l'évaluation du périscolaire du soir**

E.MARTIN excuse le prestataire qui a conduit l'enquête téléphonique auprès des familles qui a eu un empêchement. Elle indique que J. MOREAU a accepté de présenter les principaux résultats de cette étude.

M. GIROD de L'AIN rappelle que l'évaluation a été conduite en rassemblant différentes données, en associant les parties prenantes et en croisant les regards :

- l'analyse des besoins sociaux consacrée aux familles, disponible sur le site de la Ville ;
- une étude sur la fréquentation du périscolaire présentée lors du dernier comité de pilotage ;
- un état des lieux des pratiques internes auprès des animateurs référents et relais ;
- deux enquêtes exploratoires auprès de familles et d'enfants ;

- une enquête téléphonique systématique et représentative auprès des familles, conduite par un prestataire extérieur ;
  - 7 réunions publiques avec la communauté éducative en présence des élus.
- Ces différents travaux sont en cours de finalisation pour être ensuite publiés sur le site de la Ville.

P. SERIS présente les deux études exploratoires conduites par la mission évaluation. Il s'agit de tester des hypothèses de travail, de comprendre, de recueillir des paroles individuelles (voir le diaporama).

J. MOREAU présente ensuite une synthèse de l'enquête téléphonique conduite par le prestataire en juin (voir le diaporama).

Un parent d'élève demande si cette évaluation porte uniquement sur le périscolaire du soir.

E. MARTIN répond qu'effectivement l'évaluation s'est concentrée sur le soir mais que la Ville a tout à fait conscience aussi de l'importance du temps du midi, et que cet enjeu ressort aussi des réunions.

J.-M. PICQUEREL indique que ces études font écho aux enquêtes que les associations socioculturelles réalisent sur leur activité. Il demande également si l'avis des animateurs a été recueilli.

F. MALBET répond que tous les animateurs référents et relais ont été destinataires d'une enquête interne et que la Ville a recueilli leurs propositions, il en ressort notamment un bilan majoritairement positif des relations avec les directeurs d'école et qu'ils ont besoin encore d'être étayés sur les thématiques culturelles et d'éco-citoyenneté. Deux réunions se sont aussi tenues avec les ATSEM.

Un parent d'élève témoigne qu'il serait nécessaire que l'animateur référent soit présent au conseil d'école que cela éviterait une multiplication des réunions pour les parents.

E. JEHL (présidente ME PREMOL) constate l'ambition de la Ville et souhaite que la complémentarité soit approfondie avec les associations socioculturelles. F. MALBET répond que la Ville et les associations sont complémentaires et rappelle que la Ville accueille plusieurs milliers d'enfants chaque soir, ce que ne peuvent pas faire les associations qui accueillent environ 10% des enfants d'âge primaire. Un parent d'élève soulève que l'enquête auprès des enfants montre l'importance des règles communes et la nécessité d'un bon climat à l'école en temps scolaire ou périscolaire.

E. MARTIN souscrit à ce point, la cohérence éducative est bien un sujet de travail à poursuivre.

F. MALBET conclut en remerciant les participants qui seront contactés pour travailler sur les axes d'amélioration identifiés d'ici le prochain comité de pilotage du PEdT prévu en début 2019.